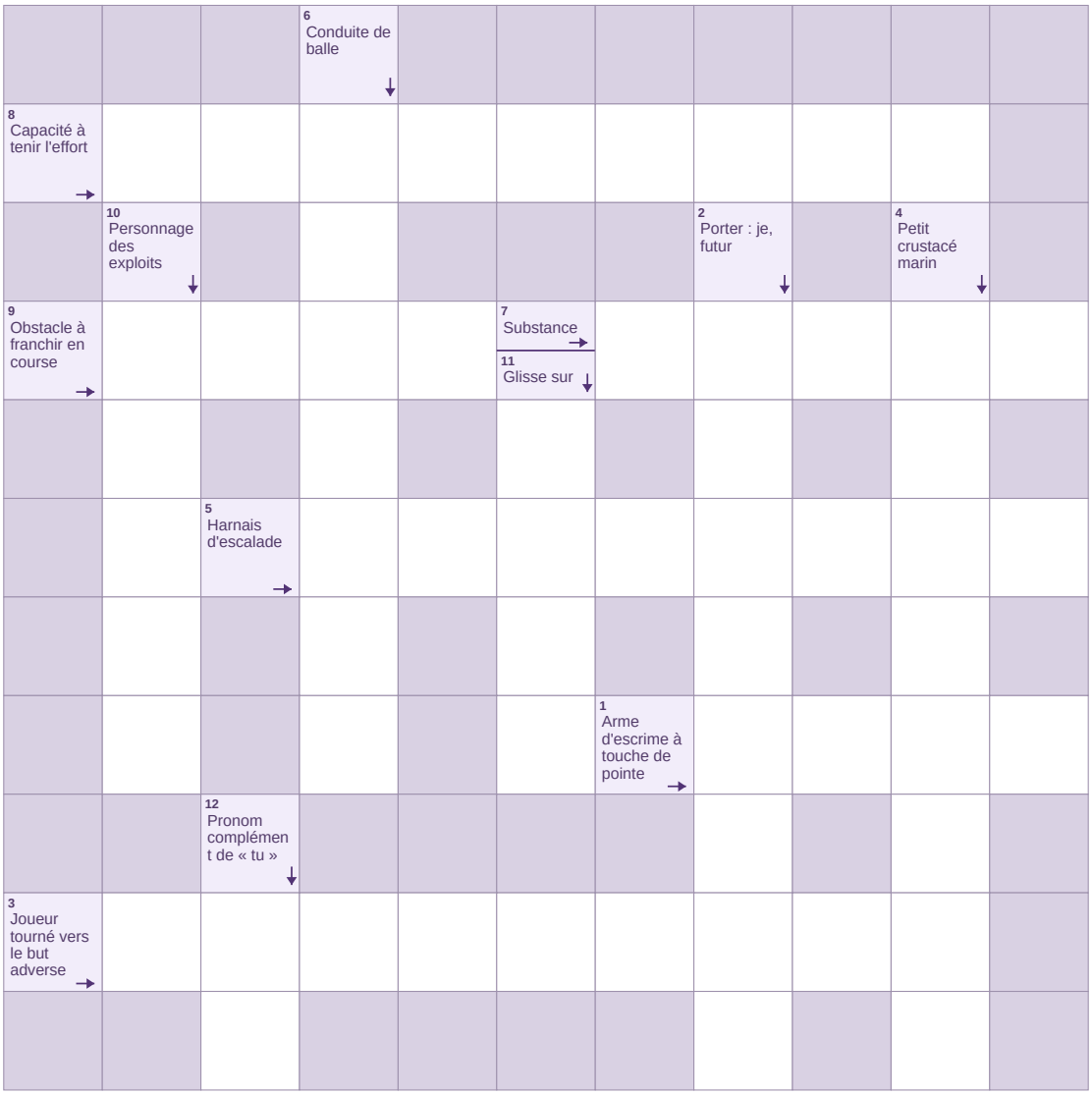
Un mot. Un déclic.

Facile | Grille e018166 | 11 x 11 cases



LES DÉFINITIONS EN CLAIR

1. H · Arme d'escrime dont la cible comprend tout le corps. (4 lettres)

2. V · Conjuguez « porter » (soutenir et déplacer avec soi) avec « je » au futur simple de l'indicatif. (8 lettres)

3. H · Joueur dont le rôle principal est de créer ou terminer des occasions. (9 lettres)

4. V · Petit crustacé au corps allongé et recourbé. (8 lettres)

5. H · Équipement qui relie le grimpeur à sa corde. (8 lettres)

6. V · Action de progresser avec le ballon selon les règles du sport. (7 lettres)

7. H · Une substance végétale aromatique qui parfume les plats. (5 lettres)

8. H · Aptitude à maintenir une activité dans la durée. (9 lettres)

9. H · Barrière légère utilisée dans certaines épreuves d'athlétisme. (4 lettres)

10. V · Personnage principal ou personne distinguée par son courage. (5 lettres)

11. V · Sport pratiqué debout sur une planche entraînée par une vague. (4 lettres)

12. V · Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier. (2 lettres)

Le corrigé, à part.

Facile | Grille e018166 | 11 x 11 cases



LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

1. H · épée — Arme d'escrime dont la cible comprend tout le corps.

2. V · porterai — Conjuguez « porter » (soutenir et déplacer avec soi) avec « je » au futur simple de l'indicatif.

3. H · attaquant — Joueur dont le rôle principal est de créer ou terminer des occasions.

4. V · crevette — Petit crustacé au corps allongé et recourbé.

5. H · baudrier — Équipement qui relie le grimpeur à sa corde.

6. V · dribble — Action de progresser avec le ballon selon les règles du sport.

7. H · épice — Une substance végétale aromatique qui parfume les plats.

8. H · endurance — Aptitude à maintenir une activité dans la durée.

9. H · haie — Barrière légère utilisée dans certaines épreuves d'athlétisme.

10. V · héros — Personnage principal ou personne distinguée par son courage.

11. V · surf — Sport pratiqué debout sur une planche entraînée par une vague.

12. V · te — Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier.